

L'UFAP UNSa Justice vous informe : Comment déduire ma **cotisation syndicale**

IMPÔTS

1 J'OPTE POUR LES FRAIS REELS

*J'intègre le montant de ma cotisation dans le calcul des frais réels dans la **case 1AK***

2 JE N'OPTE PAS POUR LES FRAIS REELS

*J'inscris le montant de ma cotisation en **case 7AC***

Dans ce cas le montant du crédit d'impôts s'élève à 66% de la cotisation annuelle.

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
TRAITEMENTS, SALAIRES		
Traitements et salaires	1AJ	1BJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	1BA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journalistes	1GA	1HA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés	1GH	1HH
Pourboires exonérés	1PB	1PC
Prime de partage de la valeur exonérée	1AD	1BD
En cas de majoration du seuil d'exonération	1AV <input type="checkbox"/> COCHEZ	1BV <input type="checkbox"/> COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	1BP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG
Frais réels	1AK	1BK
PENSIONS, RETRAITES, RENTES		
Pensions, retraites et rentes	1AS	1BS
Pensions de retraite capital taxables à 7,5%	1AT	1BT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	1AI	1BI
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX		
Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans
Rentes perçues	1AW	1BW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR

	DÉCLARANT 1
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés <i>souf option frais réels</i>	7AC

Votre attestation individuelle d'impôts est disponible sur le site ufap.fr, dans votre espace adhérent

L'UFAP UNSa Justice vous informe